



RÉSULTATS
DE LA GRANDE ENQUÊTE

Conditions de vie des étudiant·es de l'Université Paris Nanterre

Conditions de vie des étudiant.es de l'Université Paris Nanterre

Premiers résultats de la grande enquête

Au printemps 2022, une grande enquête a été lancée auprès de tout-es les étudiant-es de l'Université Paris Nanterre : chacun-e a été sollicité-e pour répondre à un questionnaire sur leurs conditions de vie. Cela nous permet notamment de comprendre les éventuelles difficultés rencontrées par les publics de notre université. Nous avons recueilli plus de 2500 réponses¹.

Merci à tout-es celles et ceux qui ont permis la réalisation de de cette enquête !

Des difficultés économiques, résidentielles ou de santé qui touchent environ 20% des étudiant-es

Les difficultés financières : comment étudier quand on a des difficultés financières ?

- 22% déclarent avoir des difficultés financières telles qu'il leur a été impossible de faire face à leurs besoins (alimentation, loyer, EDF...) depuis le début de l'année universitaire. 12% ont des factures impayées ou des retards de paiement.
- 13% indiquent ne pas avoir mangé à leur faim depuis la rentrée pour des raisons financières et 10% ont eu recours à une aide alimentaire (bon CROUS, restos du cœur, banque alimentaire, épicerie sociale et solidaire, e-carte..) depuis la rentrée.
- Parmi ceux qui travaillent, soit 57% des répondant-es, 61% précisent que cette activité est indispensable pour vivre. Cela monte à 84% quand ils ou elles travaillent 18h ou plus par semaine.

¹ L'échantillon de répondant-es a été redressé (sexe, nationalité, bourse, discipline, niveau, mention au baccalauréat, type de baccalauréat) par rapport aux données administratives liées aux inscriptions (Apogée). Nous proposons donc ici des premiers résultats représentatifs de la population de notre université en 2021-2022.

Santé : renoncement aux soins, difficultés physiques et psychologiques

- 11% ont renoncé à voir un médecin ou un autre professionnel de santé pour des raisons financières.
- 13% ont la couverture maladie universelle ou la complémentaire santé solidaire.
- 21% perçoivent leur état de santé physique comme très mauvais (3%) ou mauvais (18%). Ce sont 41% (11% et 30% respectivement) en ce qui concerne l'état de santé psychologique.
- 16% déclarent s'être senti nerveux-se en permanence au cours des deux dernières semaines.

Logements éloignés, précaires, insalubres

- 1,3% des étudiants déclarent ne pas avoir de logement pérenne, ce qui correspond souvent à des situations d'hébergement temporaire.
- 16% déclarent rencontrer de grandes difficultés concernant leur logement actuel. Sur l'ensemble de l'échantillon, 25% rapportent des difficultés de logement en lien avec son coût, 23% en lien avec l'espace, 5% sur l'accessibilité, 10% sur l'insalubrité et 9% sur le chauffage.
- 6% sont en logement CROUS
- 28% mettent entre 1h et 1h30 pour se rendre à l'université, 8% mettent plus d'1h30. 28% déclarent avoir des conditions de trajet pénibles.
- 12% des étudiant·es n'ont pas une bonne connexion internet, 24% ne disposent pas d'un espace de travail calme et isolé.

Saisir les multiples dimensions des situations précaires

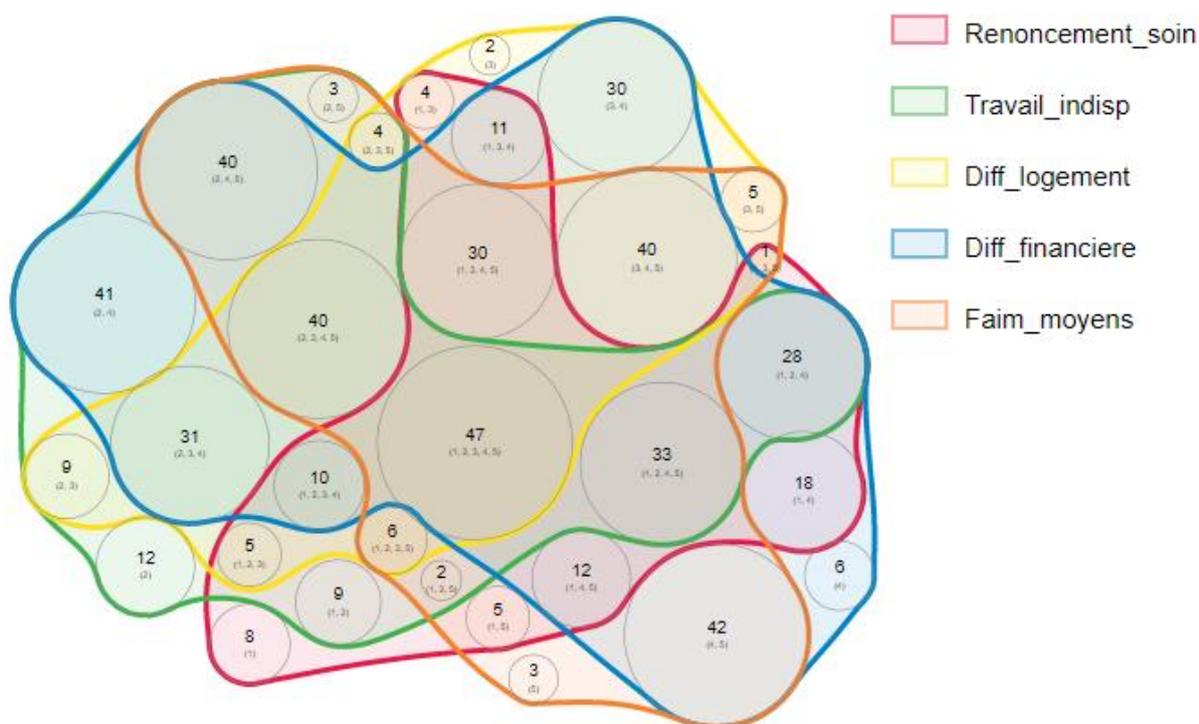
En lien avec des enquêtes locales et nationales, nous avons construit deux indicateurs synthétiques pour rendre compte de la cumulativité des précarités vécues par les étudiant·es :

1. L'indicateur de précarité selon l'expérience individuelle quotidienne

Compris entre 0 et 12, l'indicateur de précarité selon l'expérience individuelle quotidienne est la somme des réponses positives aux questions suivantes : difficultés financières, pas d'aide de proches en cas de difficultés, avoir un travail indispensable pour vivre, avoir renoncé à des soins depuis la rentrée, ne pas manger à sa faim de manière répétée pour des raisons financières, déclarer un état de santé physique et/ou

psychologique très mauvais, se sentir souvent seul·e, avoir rencontré de grandes difficultés concernant le logement depuis la rentrée.

20% des étudiant·es ont un indicateur supérieur ou égal à 5 et sont dans des situations de forte précarité. Le schéma suivant représente l'interaction de 5 dimensions (parmi les 9 ayant servi à construire l'indicateur) pour ces étudiant·es en situation précaire. On constate que les effectifs les plus élevés se trouvent au centre du schéma, ce qui montre une superposition très forte entre les dimensions économique, professionnelle, résidentielle, alimentaire et médicale dans l'expérience quotidienne de précarité.

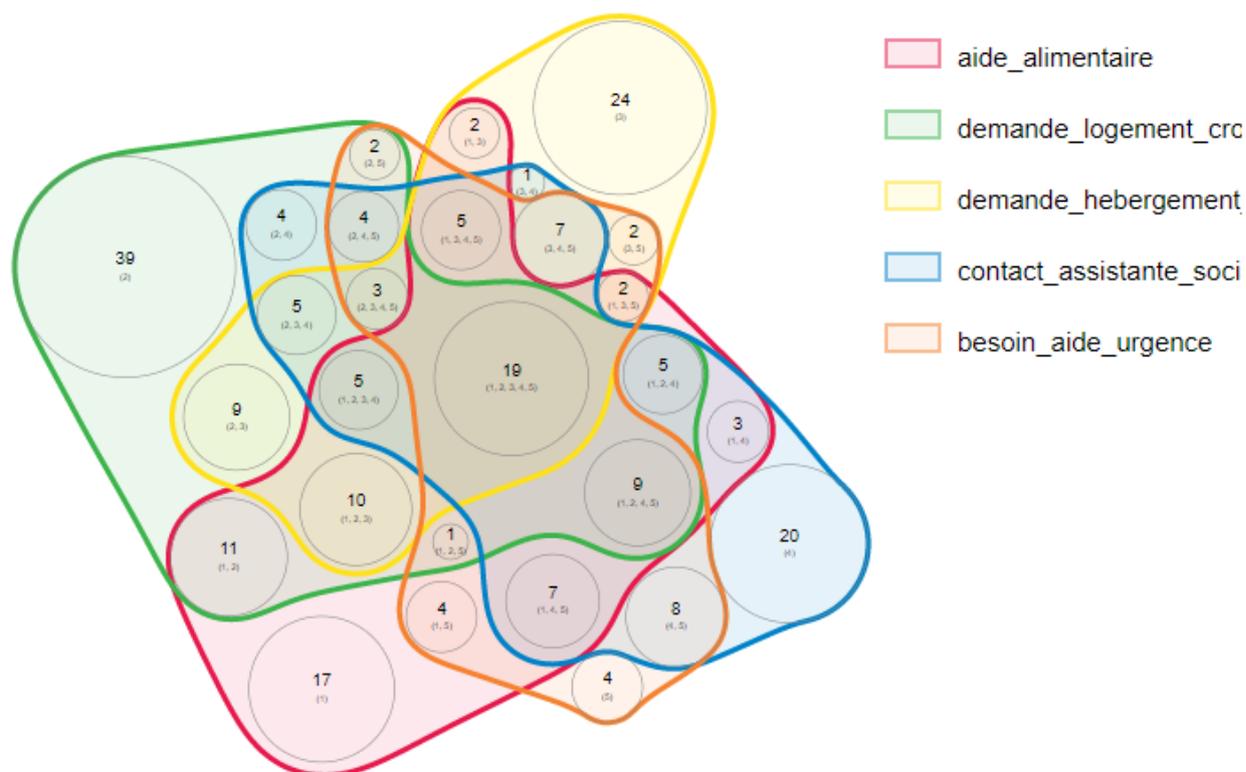


2. L'indicateur de précarité selon les besoins en soutiens institutionnels

Cet indicateur permet de considérer les démarches institutionnelles (université, associations, CROUS) sur le plan des aides alimentaires, de l'hébergement, des assistantes sociales, du handicap, des bourses et des exonérations de frais d'inscription. En considérant non seulement le recours à ces aides, mais aussi les besoins exprimés par les étudiant·es (exemple « Non, vous ne connaissiez pas cette possibilité, mais vous en auriez eu besoin »), on obtient un score compris entre 0 et 15.

23% des étudiant·es ont un score supérieur ou égal à 6 : on considère qu'ils sont en situation de précarité d'après les soutiens institutionnels qu'ils et elles sollicitent ou dont ils et elles auraient besoin. Pour ces étudiant·es, on représente à nouveau les intersections entre les demandes institutionnelles selon 5 principales aides (alimentaire, logement CROUS, contact avec une assistante sociale, aide d'urgence, hébergement d'urgence).

Cette fois, le schéma montre que les gros effectifs sont plutôt en lisière du diagramme : si le besoin d'aide d'urgence est assez transversal, les autres recours institutionnels ne sont pas forcément superposés.



Autre résultat de l'enquête : celles et ceux qui font l'expérience quotidienne de la précarité ne sont pas mécaniquement les mêmes qui mobilisent les soutiens institutionnels (les indicateurs ne sont pas corrélés). Parmi ceux qui font l'expérience d'une grande précarité, seulement 21% sollicitent beaucoup les aides. Et inversement, parmi ceux qui sollicitent beaucoup les soutiens institutionnels, seulement 19% se sentent en situation de grande précarité. Autrement dit, le recours aux aides institutionnelles permet en partie de sortir, de manière ponctuelle ou pérenne, de la précarité quotidienne.

Lutter contre les précarités étudiantes : le recours aux aides

L'enquête montre qu'une part importante de la population étudiante a besoin d'aides : seuls 30% des enquêté·es déclarent ne pas avoir besoin de l'exonération des frais d'inscription ; 3,4% des étudiant·es ont bénéficié d'une aide sociale d'urgence depuis la rentrée... et 12,7% indiquent qu'ils ou elles n'ont pas fait la demande mais qu'ils ou elles en auraient eu besoin !

6% des répondant·es ont utilisé le questionnaire d'aide d'urgence, ce qui correspond à des milliers de demandes qui ont été accompagnées individuellement !

Globalement, 97 à 100% des étudiant·es déclarent avoir eu une réponse suite à leur demande d'aide, qu'il s'agisse de l'aide sociale, des services médicaux ou handicap, ou de la mission égalité de l'université.

Les étudiant·es rencontrent aussi des difficultés administratives en dehors de l'université. 10% indiquent des difficultés liées au renouvellement d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour, 16% rapportent des difficultés administratives liées aux aides sociales, 12% liées à l'accès à un logement social. On ne compte que 66% d'étudiant·es qui ne déclarent aucune difficulté administrative extérieure à l'université.

Concernant les logements et l'aide sociale du CROUS, environ 6% des étudiant·es en bénéficient, ce qui est peu au regard des besoins exprimés et des difficultés liées au logement.

L'enquête montre que beaucoup de services ou de dispositifs d'aides ne sont pas connus par les étudiant·es, cela est particulièrement le cas pour les personnes récemment arrivées à l'Université Paris Nanterre.

Pour lutter contre la précarité étudiante, faisons connaître les dispositifs et incitons les étudiant·es à les utiliser :

[Guide d'accompagnement social et de santé](#)

[Infographie « La mission précarité et santé étudiantes »](#)

En savoir plus sur la mission précarité et santé et sur les dispositifs d'aides : bit.ly/UPN-mission-precarite_sante

Cette enquête se poursuit avec des entretiens au cours du second semestre de l'année universitaire 2022-2023.

La mission précarité et santé des étudiant·es poursuit également le travail d'exploration des données, et va les mettre en comparaison avec d'autres enquêtes :

- Par exemple, celle menée à Rennes en 2017 ([voir ici](#)) où on voit que 10% des étudiant·es rencontrent des difficultés de logement (contre 16% à Nanterre)
- OVE national : le [rapport de 2003](#), les résultats [de l'enquête de 2016](#), ceux à paraître cette année de l'enquête 2020.